

Algérie : dix années de prison ferme pour "vente illégale" de prégabaline

Abderrahim DERRAJI - 2019-05-09 13:52:19 - Vu sur pharmacie.ma

Une pharmacienne de Chelghoum Laid, commune algérienne située dans la wilaya de Mila a été condamnée à dix années de prison ferme, dix années d'interdiction d'exercer la pharmacie et 5 millions de dinars algériens d'amende pour avoir vendu 500 comprimés de pregabaline 300 mg en blisters à une revendeuse. Cette revendeuse connue de la Brigade de recherche et d'investigation (BRI) était sous surveillance. Elle a été arrêtée en possession d'un sachet rempli de comprimés de prégabaline qu'elle s'apprêtait à remettre à d'autres revendeurs. La pharmacienne qui a toujours nier les faits qui lui sont reprochés, a la possibilité de faire appel devant la cours suprême qui peut se prononcer dans un délai de 4 à 12 mois. Elle peut confirmer le jugement prononcé ou le casser et le renvoyer au niveau local pour révision des procédures. Les pharmaciens de la wilaya de Mila qui sont choqués par cette lourde sentence, ont organisé un sit-in pour manifester leur solidarité avec leur consoeur et pour attirer l'attention sur les problèmes que pose la vente des psychotropes. >